

LA POLÉMIQUE – UNE FORME PARTICULIÈRE DE COMMUNICATION CONFLICTUELLE

DACIANA VLAD¹

ABSTRACT. *Polemics – a particular form of conflicting communication.* Our aim is to describe polemics as a particular form of conflicting interaction that has an intellectual stake. We show that its actors disagree on a certain question that they envisage in two irreconcilable manners. We deal with the various pragmatic and rhetorical aspects of polemics such as: its dialogical character; the nature of the disagreement that opposes its protagonists, that may concern a content, a lexical choice, the enunciation act or a behaviour of the adversary; the interpersonal relationship that the opponents build in the interaction; the role that argumentation takes in polemics. We finally show that polemics is a dynamic phenomenon that has a beginning, a course and an end and that it may move towards other objects or even degenerate as a result of the radicalisation of the conflict.

Keywords: polemics, disagreement, dialogical polyphony, argumentative interaction.

1. Introduction

La polémique est un phénomène rhétorico-pragmatico-interactionnel que nous envisageons comme une forme particulière de communication conflictuelle, en l'intégrant à une typologie des interactions à caractère agonale qui comprend, à part la polémique, des échanges du type: discussion, débat, controverse, querelle, dispute, chamaillerie, scène de ménage, démêlé, prise de bec, altercation, engueulade, empoignade. Ce sont autant de formes d'actualisation du conflictuel dans le discours, qui se distinguent quant au degré d'intensité du conflit, aux «armes» auxquelles elles recourent et à leurs enjeux.

A partir des définitions que donne le TLFi des catégories d'échanges conflictuels énumérés ci-dessus, nous avons opéré plusieurs distinctions au sein de cet ensemble d'échanges agonaux en mobilisant des paramètres tels que: [+/- activité intellectuelle], [+/- caractère public], [+/- civilité], [+/- argumentativité], [+/- durée]. Ainsi la polémique, le débat ou la controverse, échanges qui se caractérisent par des traits comme [+ activité intellectuelle], [+ caractère public], [+ civilité], [+ argumentativité forte], [+ durée], s'opposent à la chamaillerie, au démêlé, à la prise de bec, à l'altercation, à l'engueulade ou à l'empoignade, qui partagent des caractéristiques telles que [- activité intellectuelle], [+ caractère privé], [- civilité], [+ argumentativité faible], [- durée].

¹ Daciana Vlad, maître-assistante, Université d'Oradea & CLRAD; dacianavlad@yahoo.fr; domaines de recherche: pragmatique et analyse du discours.

La polémique représente alors une interaction conflictuelle à enjeu intellectuel, se manifestant comme une lutte d'idées autour d'une théorie, d'un phénomène ou d'une doctrine. C'est une interaction à caractère argumentatif fort, où les adversaires échangent des arguments contradictoires sur une question donnée. L'échange a un caractère plutôt public, sa conduite se caractérisant par une certaine civilité et maîtrise verbale. Pour ce qui est de la durée de la polémique, le conflit tend à être long, même interminable (pour plus de détails sur les résultats de cette recherche voir Vlad (à paraître)).

2. Le polémique vs. la polémique

Notre étude de la polémique repose sur la distinction entre *le* polémique et *la* polémique. Le polémique renvoie au caractère polémique d'un discours isolé, que nous pouvons définir moyennant un ensemble de traits qui inscrivent la polémicité dans le discours. Le trait essentiel du polémique est constitué par l'opposition de deux discours dans le monologal, qui conduit à la mise en place d'un espace polémique interne. A ce trait distinctif s'ajoutent des caractéristiques que le discours polémique peut partager avec le discours non polémique, comme le dialogisme, l'argumentativité et l'agressivité. La polémicité peut se manifester en tant que propriété *constitutive* du discours, pouvant également être marquée dans la trame discursive, auquel cas on parle de *polémicité manifeste*.

Si le polémique peut affecter tout discours, la polémique constitue une forme spécifique de discours conflictuel définie par son objet et par ses protagonistes. On peut évoquer en guise d'exemple la polémique autour de la théorie des ensembles de Cantor, ayant engagé les mathématiciens et les philosophes de premier rang de l'époque.

Il s'agit d'une forme discursive qui se manifeste dans le dialogal, représentant donc une interaction réelle, qui implique deux ou plusieurs locuteurs distincts. Se trouvant en désaccord sur un point donné, ces locuteurs se répartissent sur deux positions discursives antagonistes. Ils se confrontent en temps réel ou en différé, leur confrontation favorisant la constitution d'un espace polémique externe.

Le polémique et la polémique représentent donc deux dimensions, l'une interne et l'autre externe, de ce que Maingueneau (2000) appelle la «relation polémique». Si dans la polémique les deux dimensions s'articulent, le polémique étant détectable dans chaque intervention d'un échange conflictuel, le polémique peut affecter un discours sans que celui-ci soit engagé dans une polémique.

3. Pour une description globale de la polémique

Il n'y a pas, à notre connaissance, de théorie linguistique de la polémique qui rende compte de tous ses aspects formels, sémantiques, rhétoriques et pragmatiques. Les recherches visant sa définition et sa description s'appuient sur des corpus variés, constitués de définitions lexicographiques et de collocations du mot *polémique* (Kerbrat-Orecchioni 1980, Gelas 1980), titres de presse contenant

ce même mot (Plantin 2003) ou le courrier des lecteurs de journaux (Windisch 1987). Des modélisations du phénomène du/de la polémique ont également été proposées par D. Garand 1998 et par D. Maingueneau 1983.

Ayant pour origine le mot grec *polemikos*, qui signifie «guerre» ou «combat», le terme de *polémique* est employé, par métaphore, pour désigner une certaine façon de communiquer verbalement avec autrui, communication conflictuelle qu'on qualifie de guerre verbale. Selon le TLFi la polémique

traduit de façon violente ou passionnée des opinions contraires sur toutes espèces de sujets (politique, scientifique, littéraire, religieux, etc.)

On a affaire à une interaction verbale où se confrontent des idées relevant d'un même champ discursif, leur confrontation ayant un caractère public plus ou moins étendu. L'échange, qui oppose deux positions discursives concurrentes, se déroule dans un contexte de violence et de passion, favorisant, comme le remarque Windisch (1987), l'actualisation d'autres fonctions de la langue, qui viennent compléter sa fonction première de communication, telles que dominer, exclure, combattre, vaincre, etc.

Si la polémique est une interaction nettement conflictuelle, elle n'est pas pour autant entièrement non coopérative, devant, comme toute interaction, assurer un minimum de consensus, nécessaire à la poursuite de l'échange. Car, comme l'affirme Kerbrat-Orecchioni

polémiquer, c'est encore partager, c'est (ad)mettre en commun certaines valeurs, certains présupposés, certaines règles du jeu, sans lesquels l'échange ne peut tout bonnement pas avoir lieu. Dès lors qu'on entre en interaction et qu'on prétend y rester, on ne peut pas ne pas coopérer, la coopération étant la condition par excellence de possibilité et de survie de l'interaction, et le refus de coopérer étant pour les interactants en tant que tels proprement suicidaire (Kerbrat-Orecchioni 1992: 153).

Les deux combattants partagent la scène d'interlocution où ils construisent conjointement un objet de discours et une relation. L'objet du discours constitue l'enjeu de la polémique, suscitant un vif désaccord entre les interactants. Ceux-ci se disputent sa définition et son contrôle (cf. Garand 1998), ce qui conduit à une relation interpersonnelle marquée de tensions et de subjectivité.

La coopérativité de l'échange et son degré de polémique sont interdépendants: plus l'échange est polémique moins il est coopératif et inversement. La coopérativité semble l'emporter lorsque, au lieu de s'engager dans une interaction ouvertement polémique, on construit, à travers son activité discursive, une image coopérative de l'échange, derrière laquelle on dissimule ses attaques contre l'adversaire et son discours (cf. Vion 1992). Nous parlons dans ce cas de *polémique couverte*, que nous opposons à la *polémique ouverte*. La polémique couverte se caractérise par l'indirection de l'attaque, qui lui confère une apparente civilité. La civilité dans

l'attaque est valorisante pour son auteur, étant en même temps plus efficace qu'une attaque plus brutale, du fait qu'elle désamorce la riposte éventuelle de l'interlocuteur.

En nous inspirant de l'étude de la controverse faite par Dascal (1995), nous dirons qu'une théorie de la polémique devrait s'élaborer autour de plusieurs composantes, réparties sur deux niveaux. A un niveau micro l'analyse de ce phénomène discursif devrait s'appuyer sur les composantes suivantes:

- la composante *morpho-sémantique*, ayant pour objet l'enchaînement syntaxique et sémantico-logique des interventions dans la polémique;
- la composante *pragmatique*, qui doit rendre compte de la façon dont fait sens cette forme de communication conflictuelle, en articulant le niveau référentiel et le niveau relationnel;
- la composante *rhétorique*, centrée sur les stratégies argumentatives et rhétoriques que les protagonistes de la polémique mettent en place afin d'atteindre leurs buts discursifs.

A un niveau macro il faudrait étudier la *dynamique* de la polémique. Il s'agirait de voir ce qui la déclenche, la façon dont elle évolue dans le temps et ce qui peut y mettre fin.

Nous essaierons dans ce qui suit de détailler les divers aspects relevant des quatre composantes de la polémique en insistant surtout sur les composantes pragmatique et rhétorique ainsi que sur la dynamique de la polémique.

3.1. Aspects pragmatiques de la polémique

La polémique est une interaction conflictuelle qui oppose deux discours, un discours déclencheur, interprété comme agresseur, dont l'agressivité amorce et justifie la polémique, et un discours réactif, qui représente une réaction plus ou moins violente à ce discours déclencheur, marquant l'ouverture effective de la polémique. L'enchaînement polémique peut se faire ou bien sur le contenu du discours adverse, qui avance une interprétation de la réalité qu'on conteste, ou bien sur l'acte de dire dont il est issu en en mettant en cause la légitimité.

Le discours déclencheur de polémique peut ne pas être agressif en soi, n'ayant pas d'effet perlocutoire polémique voulu. Mais il peut être interprété et présenté comme tel par son récepteur, qui se doit de réagir en conséquence. Inversement, un discours agresseur peut ne pas être pris en compte par son destinataire, auquel cas l'acte perlocutoire qui lui correspond n'aboutit pas et il n'y a pas de polémique. Si une réaction polémique est blessante, elle témoigne toutefois d'une ratification par le locuteur du discours adverse, étant de ce fait moins offensante que le manque de ratification, par lequel on refuse à l'autre son statut d'interlocuteur, en annulant son intervention.

Une réaction à un discours agresseur n'engage pas forcément le locuteur dans la polémique. C'est le cas d'une intervention réactive du type *Je ne veux pas polémiquer avec vous (sur ce sujet)*, par laquelle on accomplit un acte méta-polémique (cf. Zafiu 2006), qui équivaut à un refus d'entrer dans la polémique.

Une intervention de ce type assigne à celle-ci une connotation négative, permettant au locuteur l'ayant dénoncée de se construire un ethos positif et de dévaloriser en même temps le discours déclencheur et son auteur. Pour rendre compte de ce refus de polémiquer, qui représente une autre forme de lutte, V. Robert (2003) parle de «polémique avortée» ou «sous-saturée».

On voit donc que la polémique émerge au niveau de la réaction, au moment où il y a cristallisation dialogique de deux positions discursives adverses, qui se traduit par un désaccord profond qui oppose ses protagonistes sur un point donné.

Une réaction polémique constitue alors un cas de polyphonie, du fait qu'elle fait coexister deux voix en confrontation. Sa plurivocité étant due à une interaction sous-jacente avec le discours adverse, nous considérons qu'il s'agit là d'un cas de *polyphonie dialogique*. La polyphonie s'y manifeste le plus souvent en tant que *diaphonie*, vu que l'on reprend le discours de l'interlocuteur à des fins disqualifiantes. Dans la polémique la polyphonie permet aussi au locuteur d'attribuer à son adversaire un discours qu'il pourrait tenir, tout en sachant parfois qu'il ne le tiendrait pas, auquel cas on a affaire à de la *diaphonie potentielle*.

Dans une interaction polémique l'opposition de discours est doublée, comme le remarque Plantin (2003), d'une opposition de personnes, à la charge des discours en question, l'engagement de la personne constituant un trait définitoire de la polémique. En ce qui concerne les protagonistes de la polémique, on distingue *polémiqueurs* et *polémistes* (cf. Kerbrat-Orecchioni 1980, Plantin 2003). Les polémiqueurs sont définis par Chr. Plantin en tant que

locuteurs ordinaires mis en cause par une question pour eux vitale, qui les dépasse, et pris, bon gré mal gré, dans un rapport langagier pétri de violence et d'émotions.
(Plantin 2003: 390)

Si les polémiqueurs sont des débatteurs «ordinaires», on appelle polémistes les débatteurs professionnels.

Comme nous l'avons déjà montré, dans la polémique il y a désaccord entre les interlocuteurs sur un objet donné. La simple apparition d'un désaccord dans l'interaction ne suffit pas pour qu'il y ait polémique. Quelle serait alors la nature du désaccord qui intervient dans une polémique? Il nous semble qu'il s'agit moins de la remise en cause d'une possibilité envisagée par le discours adverse, contestable par une intervention du type *Je ne suis pas d'accord avec vous sur X*, que de la mise en question du fait même de l'avoir envisagée, qui correspond à un contre-discours du type *Vous ne pouvez pas dire X*.

Nous faisons l'hypothèse que la polémique se déclenche lorsque dans une interlocution le taux de désaccord dépasse une certaine limite, au-delà de laquelle ce qui était acceptable ne peut plus l'être. On réagit à quelque chose qu'on ne peut pas laisser passer (un discours centré exclusivement sur une seule position discursive; un discours dominant, correspondant à un comportement trop manifestement supérieur,

etc.) en transgressant la contrainte conversationnelle selon laquelle, dans une interaction, on doit converger. On refuse de converger sur quelque chose qui n'est pas dialogiquement acquis et qu'on remet en cause du fait de son L-inacceptabilité (inacceptable pour le locuteur). Cela correspond à une situation de communication non consensuelle, qui repose sur la divergence et la mésentente. La virulence de la réaction dépend du degré de L-acceptabilité du discours déclencheur.

Le désaccord qui oppose les acteurs de la polémique peut avoir plusieurs niveaux d'incidence. Il concerne toujours un contenu avancé par le discours adverse, qu'on refuse d'envisager comme acceptable. A ce niveau on parle de *désaccord propositionnel*:

- (1) – Je ne pense pas qu'il y aura une augmentation des salaires cette année.
– Si, les salaires augmenteront cette année.

Le rejet d'un contenu proféré par l'adversaire entraîne souvent la remise en cause de sa personne, l'attaque *ad rem* s'accompagnant alors d'une attaque *ad hominem*, chose fondamentale dans la polémique. Le locuteur s'attaque à son opposant et, tout en rejetant le contenu de son discours, s'en prend à son image, qu'il se propose de dévaloriser:

- (2) – Quand j'étais étudiante, avec quoi tu crois que je me payais tous les bouquins qu'il fallait lire?
– Parce que t'as étudié, toi? (Pouy, Frantext)

Dans l'exemple ci-dessus le locuteur de la question en *parce que* porte atteinte à la face de son interlocuteur en remettant en question un présupposé qui renvoie à un état de choses valorisant pour celui-ci (avoir étudié).

Le désaccord qui oppose les adversaires dans une polémique peut également être de nature métalangagière. Ainsi on peut contester un choix lexical de son opposant, auquel cas on a affaire à un *désaccord métalinguistique*:

- (3) – Je crois qu'on a affaire là à un cas de polyphonie.
– Vous ne pouvez pas appeler cela «polyphonie».

Le différend peut porter aussi sur l'acte de dire de l'allocutaire dont le discours est considéré comme non énonçable par le locuteur. On parle dans ce cas, avec Moeschler (1982), de *désaccord métacommunicationnel*:

- (4) – Cette année il ne doit pas y avoir de surprises aux élections.
– Mais pourquoi ne devrait-il pas y en avoir?
(Il n'y a aucune raison de le dire)

Il peut arriver aussi qu'on dénonce un comportement possible de l'allocutaire dont on remet en cause l'acceptabilité, ce qui correspond à un *désaccord métaactionnel*:

(5) Je n'ai même jamais rien vu de plus bête que toi... ANNE. - Oui, mais tu n'as pas vu grand-chose mon petit... ISABELLE. - Ah, parce que tu vas nous rebattre les oreilles avec ton voyage maintenant? (Groult B. et Fl., Frantext)

Ici l'intervention d'Anne suggère à Isabelle que son interlocutrice pourrait avoir un comportement qu'elle trouve intolérable en lui refusant la possibilité d'agir selon sa propre volonté.

Le désaccord peut enfin jouer au niveau de la conduite de l'interaction. On dénonce dans ce cas le non respect de la déontologie de l'échange, les combattants s'adressant des reproches concernant la pertinence et l'honnêteté de leurs propos, le monopole de la parole, etc. Le contrat interlocutoire représente un lieu potentiellement polémique, le refus d'accorder à l'autre le droit à la parole constituant, selon Garand (1998: 227), «l'acte répressif par excellence». On assiste dans ce cas à une dégradation de l'échange, qui court le risque de basculer dans le monologal. Pour réclamer ou pour garder la parole on recourt à des formules métacommunicatives comme *Laissez-moi parler!*, *Je ne vous ai pas interrompu, moi!*, etc., tous ces rappels à l'ordre empêchant le bon déroulement de l'interaction, pouvant même la briser.

Dans la polémique l'expression du désaccord entraîne une participation émotionnelle des débatteurs, impliquant typiquement des affects négatifs comme l'indignation ou la colère, qu'on dirige de façon plus ou moins violente vers son adversaire.

Cela favorise une relation interpersonnelle tendue, qui se développe principalement sur la verticale, chacun des polémiqueurs essayant de dominer ou même exclure l'autre et son discours pour imposer son propre discours (et à travers son discours sa propre personne) comme la seule position acceptable. L'effet perlocutoire visé dans la polémique est alors de type *vaincre*. La radicalisation du conflit peut affecter également la dimension horizontale de la relation. Il peut y avoir par exemple une tendance à employer des marqueurs de familiarité, qui modifient de façon abusive la distance entre les protagonistes. Un degré de polémique trop élevé de l'échange met donc en danger la relation, menaçant de la rompre définitivement.

Dans une relation interpersonnelle conflictuelle le rapport des places est alors de nature asymétrique, du fait que chaque combattant cherche à mettre son adversaire en position basse tout en se plaçant soi-même en position haute. Il arrive aussi, comme le remarque Windisch (1987), qu'on «déplace» l'adversaire de sa position en le mettant dans une position qu'il n'aimerait pas occuper. Si on traite par exemple de communiste quelqu'un qui ne l'est pas, on le déplace de sa position sociale et politique, en lui attribuant une autre identité, correspondant à une position défavorable.

S'agissant d'une interaction conflictuelle, caractérisée par une relation interpersonnelle tendue, dans la polémique il n'y a aucun souci pour préserver la face d'autrui, au contraire on la lui fait perdre à chaque fois que l'occasion se présente. Les principes et les stratégies de la politesse sont transgressés, l'impolitesse étant de règle.

3.2. *Le rôle de l'argumentation dans la polémique*

La polémique a un caractère argumentatif, dans ce genre d'interaction conflictuelle l'argumentation servant principalement à renforcer sa propre position en montrant que le discours adverse n'est pas acceptable et en légitimant de la sorte la réaction polémique que celui-ci déclenche.

Dans un article posant la question de la spécificité du débat polémique par rapport au débat argumentatif, Plantin (2003) remarque que les études contemporaines de l'argumentation ne traitent guère de la polémique. En effet, la nouvelle rhétorique de Perelman par exemple, étant centrée sur l'activité d'un orateur qui ignore toute interaction, ne peut pas rendre compte des échanges argumentatifs polémiques, qui pourraient éventuellement faire l'objet d'une rhétorique interactionnelle.

La pragma-dialectique, élaborée dans les années 1990 par les chercheurs hollandais F. van Eemeren et R. Grootendorst, constitue une synthèse des approches pragmatiques-conversationnelles de l'argumentation, qui traite de l'argumentation en tant qu'art de la conciliation, reposant sur un processus de résolution des conflits d'opinions, déroulé dans un cadre dialogal. L'intérêt de cette théorie allant vers les échanges argumentatifs à finalité consensuelle, elle exclut toute polémique qui, du fait qu'elle privilégie le dissensus, est considérée comme étant riche en paralogismes.

Ce dissensus qui déclenche et entretient la polémique empêche ou repousse la clôture de l'échange. Le refus de clore l'échange est qualifié de paralogique par la théorie de van Eemeren et Grootendorst, qui postule que

si un point de vue n'a pas été défendu de façon concluante, alors le proposant doit le retirer. Si un point de vue a été défendu de façon concluante, alors l'opposant ne doit plus le mettre en doute (van Eemeren&Grootendorst, cités par Plantin 2003: 379).

La polémique se caractériserait alors par le refus d'admettre que le point de vue adverse est concluant ainsi que par la conviction que le point de vue qu'on lui oppose est au-delà de toute mise en doute. Cela engendre un dérèglement du processus argumentatif, qui correspond à un paralogisme que Plantin appelle «d'obstination» ou «de mauvaise foi».

Un autre aspect de la polémique que les théories de l'argumentation orientées vers la recherche du consensus bannissent est constitué par l'implication personnelle du sujet ou d'un tiers. La polémique présupposant un engagement de la personne, elle mobilise les affects des polémiqueurs qui, dans leur désir d'avoir raison de leur adversaire, peuvent faire appel aux affects des auditeurs ou des lecteurs, cherchant à les mettre de leur côté. Cette implication des affects dans l'interaction relève de la dimension émotionnelle du discours dont les théories de l'argumentation traitent en tant que dérèglement. La pragma-dialectique va jusqu'à interdire le recours aux preuves éthiques et pathétiques, qu'elle qualifie de moyens de persuasion non argumentatifs. Il s'agit là de paralogismes que Plantin nomme «d'émotions», paralogismes qu'on doit éliminer en vue de préserver le caractère serein de l'échange.

Plantin (2005) propose un modèle de l'argumentation développé dans le cadre de l'analyse des interactions qui, du fait qu'il fonde sa spécificité sur une opposition de discours contradictoires, pourrait très bien rendre compte de l'activité argumentative à l'œuvre dans une interaction polémique. Dans ce qui suit nous nous appuyerons donc sur ce modèle pour traiter du rôle de l'argumentation dans la polémique.

L'analyse des interactions verbales et en particulier les études conversationnelles attribuent à l'argumentation le même rôle qu'aux régulateurs. En oubli de sa dimension de confrontation, essentielle chez Plantin, on considère que l'argumentation sert à gérer un désaccord qui mettrait en danger la relation et les faces des interactants.

Le modèle des interactions argumentatives de Plantin se propose de rendre compte de l'argumentation dialoguée telle qu'elle se déploie dans les dialogues authentiques. Selon ce modèle, ce qui déclenche l'activité argumentative, c'est l'apparition d'un doute concernant un point de vue exprimé dans le discours. Cela conduit à une suspension de l'accord, qui correspond à une attitude épistémique manifestée par une activité langagière de non-prise en charge par le locuteur du point de vue en question. Du point de vue interactionnel on a affaire à un acte de type réactif par lequel on refuse de valider une intervention, refus qu'on doit argumenter en fournissant des arguments orientés vers un autre point de vue ou bien en réfutant les arguments qui appuient l'intervention à laquelle on s'oppose. Ce serait une situation argumentative typique qui oppose un discours et un contre-discours se confrontant sur un point donné.

Selon Plantin l'activité argumentative est organisée autour de trois rôles argumentatifs, qui correspondent à trois actes fondamentaux concernant une même question. Par exemple, face à la question *Faut-il organiser des élections anticipées en Roumanie cette année?*, d'aucuns, dans le rôle de PROPOSANT, peuvent avancer un discours du type *L'organisation d'élections anticipées s'impose; cela aurait pour résultat une nouvelle majorité parlementaire, ce qui faciliterait une meilleure administration du pays*. Un contre-discours tenu par un OPPOSANT peut venir contredire cette proposition: *L'organisation d'élections anticipées n'est pas une bonne idée; d'ailleurs cela aurait des effets mineurs sur le plan politique*. Il y a enfin des locuteurs appelés TIERS qui, dans le doute, n'adhèrent ni à la position du Proposant ni à celle de l'Opposant, transformant ainsi l'affrontement des deux discours en *question argumentative*. Le Proposant doit fournir à l'appui de son discours des arguments visant une certaine conclusion, qui constituera sa réponse à la question. En vue de défaire le discours de son adversaire, l'Opposant peut réfuter ses arguments ou contre-argumenter en faveur d'une autre position. Discours et contre-discours s'articulent en recourant à des stratégies telles que: reprises discursives, réinterprétations, concessions, réfutations, etc. Au terme de l'échange un quatrième type d'acte est mis à jour, à savoir l'acte «changer d'opinion» ou «se rétracter».

L'argumentation est donc vue comme «un mode de construction des réponses à des questions organisant un conflit discursif» (Plantin 2005: 58). Elle se développe

dans une situation de trilogie où il y a interaction entre un Proposant et un Opposant, médiatisée par un Tiers, situation qui peut constituer le cadre de tout échange public contradictoire comme le débat politique ou la confrontation au tribunal.

Vu le caractère public de la polémique, le rôle du Tiers y est important. Celui-ci doit se porter garant de ce qui est acceptable ou pas. Il est pris à témoin tantôt par l'un tantôt par l'autre des polémiqueurs que l'adversaire a franchi la limite qui sépare l'acceptable et l'inacceptable, chacun des combattants essayant de le mettre à ses côtés.

Selon Plantin dans l'interaction polémique, interaction à caractère argumentatif, vu la nature irréductible du désaccord qui déclenche et entretient la polémique, la question argumentative n'est pas tranchée, les positions argumentatives des polémiqueurs ne pouvant par être réconciliées. La polémique se caractérise donc par la permanence de la question due à la stabilité relative des positions argumentatives.

La spécificité de l'échange polémique par rapport à l'échange argumentatif serait à rechercher au niveau de chacun des composants fondamentaux de la situation argumentative: types d'arguments, thèmes et questions, situations langagières, etc. Pour ce qui est des types d'arguments, la polémique privilégie l'emploi des arguments *ad hominem*. C. Kerbrat-Orecchioni (1980) remarque que, du fait que l'argumentation polémique est orientée vers des fins disqualifiantes, les arguments qu'elle met en place peuvent être sujets à caution. En ce qui concerne les questions pouvant engendrer une polémique, on pourrait intuitivement considérer qu'il s'agit de questions ayant des enjeux importants (religieux, politiques, idéologiques), qui opposent des visions du monde radicalement incompatibles. Quant aux situations langagières où se déploie la polémique, elles sont fortement argumentatives et conflictuelles, le conflit engageant publiquement les combattants et leurs supporters.

L'interaction argumentative représentant un mode de gestion des différends, dans la polémique on aura affaire à des formes d'interaction argumentative orientées vers l'amplification du désaccord (comme dans le cas du débat politique ou de la discussion polémique), qui s'opposent aux formes qui visent la résolution du conflit et le consensus, où les conclusions sont co-construites (la négociation, la conciliation).

Une autre distinction proposée par Plantin, qui peut servir dans la description de la polémique, est celle qui oppose *actants* et *acteurs* de l'interaction argumentative. Les acteurs sont les individus concrets participant à l'échange, qui peuvent remplir chacun des rôles actanciels (Proposant, Opposant, Tiers), même de façon successive, passant par exemple d'un discours d'opposition à un discours de doute. Une même position actancielle peut être occupée par plusieurs acteurs, auquel cas on parle d'«alliance argumentative». Il s'agit d'un cas de coénonciation, phénomène auquel l'étude de l'argumentation doit accorder une importance aussi grande qu'aux phénomènes d'antiénonciation.

Dans l'interaction argumentative l'opposition entre actants, qui équivaut à une opposition de discours, peut s'accompagner d'une opposition entre acteurs ou

personnes, due à l'identification de ces derniers aux rôles argumentatifs. En réponse à l'affirmation selon laquelle toute argumentation serait belliqueuse, Plantin remarque que ce n'est que lorsque des antagonismes d'acteurs apparaissent dans une confrontation entre deux discours que l'argumentation devient conflictuelle. La polémique ne serait donc pas «inhérente à la situation argumentative» (Plantin 2005: 66). Elle repose sur une confrontation d'acteurs, qui accompagne un conflit entre deux positions discursives, équivalant à une opposition d'actants.

On pourrait examiner aussi le *degré d'argumentativité* d'une interaction polémique. Plantin considère qu'

une situation langagière donnée commence à devenir argumentative lorsqu'il s'y manifeste une opposition de discours» (*id.*: 63).

Ainsi deux propos contradictoires juxtaposés, sans allusion l'un à l'autre, constituent un «diptyque argumentatif», à faible caractère argumentatif. L'interaction devient pleinement argumentative lorsqu'elle s'organise autour d'une Question par rapport à laquelle cherchent à se situer un Proposant, un Opposant et un Tiers. Il nous semble que dans la polémique le degré d'argumentativité de l'échange dépend de son degré de polémique: plus l'échange est polémique moins il est argumentatif, une interaction trop tendue ne permettant plus aux débatteurs de suivre leur argumentation.

Le modèle de l'argumentation de Plantin se propose de décrire l'activité argumentative non seulement au sein du dialogal mais aussi dans le monologal qui, grâce à ses valences polyphoniques ou dialogiques peut également opposer argumentations et contre-argumentations. Cette capacité du modèle d'expliquer le fonctionnement de l'argumentation dans le monologal lui permet de rendre compte aussi de l'activité argumentative à l'œuvre dans un discours polémique monologal. Un tel discours peut se faire l'écho des discours produits antérieurement ou anticiper sur des discours à venir, en tant que contre-discours, qui s'oppose au discours évoqué. Dans cette évocation d'un discours antagoniste le locuteur, qu'il s'agisse du Proposant ou de l'Opposant, actualise, aussitôt qu'une question surgit, des *scripts argumentatifs* ou *argumentaires*, que Plantin définit comme des stocks d'arguments hérités des échanges argumentatifs antérieurs. Ces argumentaires sont mis en place sur divers *sites argumentatifs*, qui constituent autant de lieux où se déroulent les débats: la table familiale, le siège d'un parti, l'Assemblée nationale, etc.

Une autre contribution apportée par le modèle de Plantin concerne la place des affects dans l'interaction argumentative. Si les modèles rhétoriques de l'argumentation (la rhétorique d'inspiration aristotélicienne, la néo-rhétorique de Perelman) leur accordent une place de choix, ils sont bannis des modèles logiques (la logique informelle, la logique naturelle). Pour l'argumentation rhétorique l'ethos et le pathos, preuves non propositionnelles, sont aussi efficaces comme moyens de persuasion que le logos, qui apporte des preuves propositionnelles à l'appui du discours. L'argumentation logique considère qu'il n'y a pas de dimension

émotionnelle dans l'argumentation, qui serait une discipline alexithymique (qui ne connaît pas de mots pour exprimer l'émotion).

On distingue trois types de traitements de l'émotion proposés par les théoriciens de l'argumentation. Il y en a qui perçoivent les affects comme fallacieux, comme des paralogismes qui nuisent au comportement discursif rationnel. D'autres théories mettent en parallèle un module logique et un module émotionnel, traitant séparément des deux aspects du discours argumentatif. Il y a enfin des chercheurs qui choisissent de ne pas les séparer, considérant qu'on ne peut pas construire un discours sans y associer des affects: le locuteur adhère à son discours, doute ou rejette de façon plus ou moins véhémence le discours adverse. C'est la position de Plantin (2003: 386), qui considère que l'analyse argumentative ne doit pas laisser de côté la question des affects. Il distingue des affects types associés à chacun des rôles impliqués dans l'interaction argumentative: allégresse attachée au Proposant («J'ai une idée!»), indignation du côté de l'Opposant («On touche à mes valeurs!»), perplexité en ce qui concerne le Tiers («On ne sait plus où on en est!»).

Dans une interaction polémique les interactants engagent davantage leur personne que dans l'interaction argumentative, mobilisant de affects négatifs comme l'indignation ou la colère, qui s'y manifestent de façon plus violente, leur manifestation excessive pouvant perturber le déroulement normal de l'échange.

3.3. Dynamique de la polémique

La polémique a également une dimension temporelle, étant un phénomène dynamique, qui évolue, de son début, marqué par l'apparition dans l'interaction d'un désaccord, à sa fin, due très souvent à l'intervention d'un facteur externe.

Deux locuteurs entrent dans une polémique alors que leurs positions sur un objet donné ne peuvent plus être conciliées, cela conduisant à un désaccord profond qui entretiendra le conflit.

Le caractère interactionnel de la polémique fait qu'elle se déroule sous la forme d'une suite d'attaques et de contre-attaques, les combattants devant à chaque fois ajuster leur réaction en fonction de la position de leur adversaire.

Comme le remarque V. Robert (2003), tout en évoluant, la polémique peut se déplacer ou même se déformer. Ayant été déclenchée par un objet donné, elle peut toucher à d'autres objets, se ramifiant en différents sous-débats. On parle alors de glissements thématiques. Une radicalisation du désaccord peut également se produire, ce qui correspond à un durcissement des positions des interlocuteurs qui fait que la polémique dégénère, risquant de se transformer en un échange d'invectives ou d'injures. Le conflit se déplace alors de l'objet, sur la définition duquel on n'arrive plus à s'entendre, vers les personnes des combattants.

Pour ce qui est de la fin de la polémique, plusieurs types de situations sont envisageables: un des discours peut sortir vainqueur; aucun vainqueur peut n'être déclaré, auquel cas ou bien un facteur externe intervient pour mettre un terme à la polémique ou bien elle s'apaise, faute de «munitions», pouvant rebondir ultérieurement.

4. Conclusion

La polémique est donc une forme d'interaction conflictuelle à enjeu intellectuel, qui engage deux ou plusieurs locuteurs en désaccord sur une question donnée, qu'ils envisagent de deux manières irréconciliables, se situant ainsi sur deux positions discursives antagonistes.

Nous avons étudié les divers aspects rhétoriques et pragmatiques du fonctionnement de la polémique dont nous pouvons rappeler: l'émergence du conflit au niveau de la réaction à un discours déclencheur; le caractère dialogique de la polémique; la nature du désaccord autour duquel s'organise la polémique, que nous avons précisé en fonction de son niveau d'incidence (un contenu, un choix lexical de l'adversaire, son acte de dire, un comportement qu'il pourrait avoir); la relation interpersonnelle tendue que les polémiqueurs mettent en place à travers l'interaction, le rôle de l'argumentation dans la polémique.

Nous avons montré enfin que la polémique est un phénomène dynamique, qui a un début, un cours et une fin, pouvant être déplacée vers d'autres objets ou même dégénérer à cause de la radicalisation du conflit.

BIBLIOGRAPHIE

- Cossutta, F. (2000), «Typologie des phénomènes polémiques dans le discours philosophique», in Ali Bouacha, M., Cossutta, F. (dir.), *La polémique en philosophie. La polémique philosophique et ses mises en discours*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, pp. 167-207.
- Dascal, M. (1995), «Observations sur la dynamique des controverses», *Cahiers de linguistique française*, 17, pp. 99-121.
- Garand, D. (1998), «Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique», in Hayward, A., Garand, D. (dir.), *Etats du polémique, Les cahiers du centre de recherche en littérature québécoise*, 22, Editions Nota bene, pp. 211-268.
- Gelas, N. (1980), «Étude de quelques emplois du mot 'polémique'», in Gelas, N., Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Le discours polémique*, Lyon, PUL, pp. 41-50.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), «La polémique et ses définitions», in Gelas, N., Kerbrat-Orecchioni, C. (éds.), *Le discours polémique*, Lyon, PUL, pp. 3-40.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales*, tome II, Paris, Armand Colin.
- Le Trésor de la Langue Française Informatisé* (TLFi), <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- Maingueneau, D. (1983), *Sémantique de la polémique*, Lausanne, l'Âge d'Homme.
- Maingueneau, D. (2000), «Les deux ordres de contraintes de la polémique», in Ali Bouacha, M., Cossutta, F. (dir.), *La polémique en philosophie. La polémique philosophique et ses mises en discours*, Dijon, Editions Universitaires de Dijon, pp. 153-165.
- Moeschler, J. (1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Franckfort, Peter Lang.
- Plantin, Chr. (2003), «Des polémistes aux polémiqueurs», in Declercq, G., Murat, M., Dangel, J. (éds.), *La parole polémique*, Paris, Honoré Champion, pp. 377-408.

- Plantin, Chr. (2005), *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, Paris, PUF.
- Robert, V. (2003), «Polémistes et intellectuels: pratiques et fonctions», in Robert, V. (éd.), *Intellectuels et polémiques dans l'espace germanophone*, Publications de l'Institut d'Allemand, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, pp. 11-62.
- Roulet, E. et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Peter Lang.
- Vion, R. (1992), *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- Vlad, D. (à paraître), «Pour une typologie des formes de communication conflictuelle», in *Actes du colloque «Journées de la francophonie», XIVème édition, Iași, 27-28 mars 2009*.
- Zafiu, R. (2006), «Une possible typologie des actes de langage agressifs», in Ionescu Ruxandoiu, L. (éd.), *Cooperation and conflict in ingroup and intergroup communication, Selected papers from the Xth Biennial Congress of IADA, Bucharest 2005*, București, Editura Universității din București, pp. 183-195.
- Windisch, U. (1987), *Le K.-O. verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne, L'Âge d'Homme.